



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 OCTOBRE 2009

Représentants de la Mairie : M. le Maire, Mme Denise BAVYE conseillère déléguée à la démocratie participative.

M. Xavier THIEBAULT, Directeur Général des services

Membres présents : Rose BUFFETAUD, Alain CHERRIER, Lucette CUVILLER, Marie-thérèse JANOT, Frédéric KUADJOVIH, Laurent QUIRET, Nicole STREBELLE, Marc UNAL, Marie-Paule VANDENBUSSCHE.

M. Michel CHABAT représentant La Voix du Nord.

Membres excusés : Jacques LEININGER, Pierre PAOLETTI, Viviane VASSEUR .

Secrétaire de séance : Rose BUFFETAUD

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la réunion du 02/06/2009 : approuvé à l'unanimité.

Terrain de la Brasserie « Grain d'Orge » rue Anatole France. (15000 m²)

La maison existante sera gardée et rénovée par les propriétaires de la brasserie.

Projet de construction, en partenariat avec SIA habitat, de 4 petits immeubles (3 à 4 étages) offrant 22 à 27 logements sociaux et de 22 maisons, 4 locatives et 18 en accession à la propriété .

Présentation de plan par Mr Rabary.

Le problème est soulevé de l'augmentation de la circulation rue A.France (due à ces nouveaux logements)

Questions :

- Comment réguler la circulation ?
- Est-il possible d'ouvrir une autre voie de sortie ?
- Est-il possible de construire un mur antibruit (voie ferrée proche) ?

Bassin de rétention (afin d'éviter les inondations rue A.France)

Le sujet sera exposé lors d'un prochain Comité avant de démarrer les travaux courant 2010.

Projet de la rue de l'Université

L'aménagement d'une zone piétonne et cycliste amenant jusqu'au niveau du terrain de « Décathlon – Bitwin », permettrait la mobilité des gens en évitant le trafic.

Le plan est présenté par Mr le Maire.

Des difficultés sont rencontrées ; certaines parcelles étant du domaine privé ou appartenant à la SNCF.

Projet de la station service rue Lavoisier

Le site est « dépollué »

Demande de préemption de la mairie pour un projet Vélo-pôle ou Parking arboré.

Si possible, éviter de construire un autre immeuble.

Problème du Déplacement en vélo soulevé

Nécessité d'accélérer les voies « vélo » surtout au niveau du pont de la Camif.

Questions diverses posées pendant la réunion :

Des habitants de la rue Notre Dame précisent qu'il est interdit de stationner même devant son propre garage.

Suggestion d'habitants de la rue Montois d'inverser la circulation avec la rue Notre Dame (non retenue).

Problèmes des haies non taillées et des alarmes intempestives : Prévenir la mairie qui fait intervenir la police municipale.

Problème des extracteurs rue Montois (pas encore résolu).

Demande d'interdire certaines voies aux camions. La Communauté Urbaine étudie la cohérence de la circulation avant de prendre une décision (en cours).

Le Parc de la Mairie est désormais arrangé pour recevoir les enfants et parents. Des jeux seront prochainement installés pour les petits.

Nécessité d'éclairer le passage Arcole et de le nettoyer.

La question d'une éventuelle fermeture de la gare SNCF est posée. Réponse : faire en sorte que la gare ait son utilité ...

Le stationnement unilatéral rue de Fâches a été accepté. Le projet est en cours d'être résolu.

Organisation de la Braderie :

Certains habitants demandent s'il est possible d'avancer la date de cette braderie.

Mr Rabary explique que chaque commune a une date et qu'il semble difficile de modifier celle de Ronchin.

Les priorités d'inscription pour avoir une place à la braderie seront :

- 1) Aux riverains
- 2) Aux gens du quartier
- 3) Aux autres quartiers demandeurs.

Cette année les inscriptions ont été difficiles (bousculades, non organisation) dues aux nombreuses demandes. La gestion de la file d'attente sera plus rigoureuse l'année prochaine.

Avenir des garages BOMME

Préemption de la Mairie

En 2003, le Comité de Quartier avait visité le terrain. La proposition était alors de construire une salle polyvalente et un terrain multisports entouré d'une clôture haute.

Projet non réalisé à ce jour.

Il est prévu de construire quelque chose d'intérêt général (encore à l'étude).

Tout le terrain n'est pas encore acquis par la mairie ; il reste des zones privatives.

Avant de terminer la réunion, Madame Janot lance un appel à candidature aux habitants, pour remplacer les démissionnaires du Comité du Quartier.

La salle de réunion restera la Salle Courtaud. Les grilles donnant dans la rue du Général Leclerc seront ouvertes tard afin de permettre aux gens de sortir.

L'ordre du Jour étant terminé, la séance est levée.

La date de la prochaine réunion est fixée au :

Lundi 14 Décembre 2009